BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 351

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Créations d'établissements

108 747 098 RCS Quimper.
MAJORELLE.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : COAJOU Michel nom d'usage : COAJOU. Gérant : SOUBEN Christelle nom d'usage : COAJOU.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 50, Route De Pennesquen, 29790 Confort-Meilars.
Activité : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes entités juridiques et dans toutes sociétés, détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par tous moyens et notamment par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations ; la cession en tout ou partie desdites participations. La détention de contrats de capitalisation, valeurs mobilières, actions, obligations, d'une manière générale la détention de placements financiers et bancaires. La prise de tout type de garantie sur les biens sociaux. La Société peut également se constituer caution hypothécaire et solidaire des associés, mais seulement pour garantir un emprunt concourant au financement du capital social, soit initialement, en vue de sa libération, soit ultérieurement, à l'occasion de son augmentation. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.
Date de commencement d'activité : 7 août 2026.